

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-571132

159680

ECOS RWA OS

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule :	7047	Société :	Royal Air Maroc
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : BENAGHMIK MOHAMMED			
Date de naissance : 23.05.1963			
Adresse : LOT HAJ FATEH NR 13 RUE 05 ELLOUFA CASABLANCA			
Tél. :	06 62 7 662 38	Total des frais engagés : 3000,00 Dhs	

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Dafir EL BARDAI
OPHTALMOLOGISTE
219, Bd Zeklouni - Rés. El Bardai
Maroc - CASABLANCA
Tel: 05.22.94.95.39 / 06.61.17.72.01

Date de consultation : 20 AVR. 2023

Nom et prénom du malade : BENAGHMIK YOUSSEF Age: 6 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Corne opht. X Lais app. RA/Cycloplégie + Fo
15 MAY 2023

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 20.10.2023

VOLET D'ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20 AVR. 2023	C 21 K b	-	- 400.00	INP 091048249 Docteur Dafir EL BARDAI OPTOMAESTROLOGISTE 219 Bd. Zerktouni - RCS EL B MOULAY - CASABLANCA Tél: 05.22.94.05.38 / 06.61.17.7201
	Ex FO RA / CYCLOPSIGN.			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
K-ens Opti Opticienne 102 Bis, Rue 50 Hay Mly A Kénitra - Casablanca	25					2600.00
	04					0.00
	2023					0.00

INPE : 095023958
AYAD EL KHADOUR

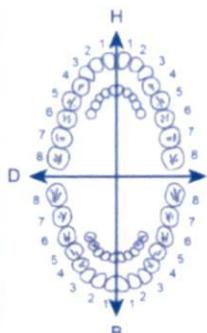
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []
				COEFFICIENT DES TRAVAUX []
				MONTANTS DES SOINS []
				DEBUT D'EXECUTION []
				FIN D'EXECUTION []
				COEFFICIENT DES TRAVAUX []
				MONTANTS DES SOINS []
				DATE DU DEVIS []
				DATE DE L'EXECUTION []



ODF PROTHESES DENTAIRES

H	1	2	3	4	5	6	7	8
D	8	7	6	5	4	3	2	1
G	8	7	6	5	4	3	2	1
B	1	2	3	4	5	6	7	8

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur EL BARDAI Dafir

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Strabismes, Micro-Chirurgie, Lentilles

Angiographie, Laser

Ancien Interne des Hôpitaux de Toulouse. FRANCE

Ex. Chef de Service d'Ophtalmologie
de l'Hôpital Hassan II des Spécialités. Laâyoune

الدكتور البرداعي ظافر

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

علاج الحول، الجراحة المجهورية، العدسات

تقطيط الأوعية، الأزر

طبيب داخلي سابقا بمستشفيات تولوز. فرنسا

طبيب رئيسي سابقا لقسم أمراض وجراحة العيون

بمستشفى الحسن الثاني للإختصاصات. العيون

Casablanca, le

20 AVR. 2023

الدار البيضاء، في

Youssef

BENAGHMR

Compte rendu CR || Ex Fo
|| RA/cycloplegic

Classe : anisotropic.

RA / cycloplegic = Astigmatism + hypermetropia

|| PP RAS

Docteur Dafir EL BARDAI
OPHTALMOLOGISTE
219, Bd ZERKOUNI - Rés. El Bardo
Casablanca
Tél: 05 22 94 95 39 / 06 61 17 72 01



FACTURE: N° 0000070

Casablanca la: 25 - 04 - 2023

Mr (e): Y.H.S.S.E.F. BENA.GH.Y.I.R.

N° de Nomenclature:

Docteur:

Monture: PL + 3 - R -		800.00
Verres: ARACH. 2.00 BLEU 1.6 1N20		
Vision de lion:		
OD /170° - 2.25 / +4.25		900.00
OG /10° - 2.00 / +4.5		900.00
vision de pres :		
OD		
OG		
ADD: 2 Bis Rue 50 HAY MY ADELAIN CHOCH		
	TOTAL	2600.00

Arrêtée la présente la facture à la somme de :

DEV.A M.L.H.E S.I.R C.E.M.T D.Y.S

Docteur EL BARDAI Dafir

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Strabismes, Micro-Chirurgie, Lentilles

Angiographie, Laser

Ancien Interne des Hôpitaux de Toulouse. FRANCE

Ex. Chef de Service d'Ophtalmologie
de l'Hôpital Hassan II des Spécialités. Laâyoune

الدكتور البرداعي ظافر

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

علاج الحول، الجراحة المجهورية، العدسات

تخطيط الأوعية، لازر

طبيب داخلي سابقًا بمستشفيات تولوز. فرنسا

طبيب رئيسي سابقًا لقسم أمراض وجراحة العيون
بمستشفى الحسن الثاني للإختصاصات. العيون

Casablanca, le

20 AVR. 2023

الدار البيضاء، في

yousse f

BENAGHMIK

K-one Optic
Opticienne Abdai
102 Bis, Rue Sidi Abdai
Ain Chicha Casablanca

Correcteur optique v. Loin

Monture léger et large

Vetru correcteur organ. pu, Fort indice
au anti-reflet

$$\text{OD} = (170 - 2,25) + 4,25$$

$$\text{OS} = (10 - 2,00) + 4,50.$$

Docteur Dafir EL BARDAI
OPHTALMOLOGISTE
219, Bd. ZERKOUNI - Rés. EL BORDJ
Tél. : 05 22 94 95 39 / 06 61 17 72 01

219، شارع الزركوني - إقامة البرداعي - المعاريف - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 94 95 39 - المستعجلات : 06 61 17 72 01

219, Bd. ZERKOUNI - Résidence EL BARDAI - Maârif - Casablanca - Tél. : 05 22 94 95 39 - Urgences : 06 61 17 72 01

I.C.E.: 001862826000041 - I.N.P.: 091048249

Docteur EL BARDAI Dafir

Ophtalmologiste

Ancien Interne des Hôpitaux de Toulouse - FRANCE

Ex. Chef de service d'Ophtalmologie

De l'Hôpital Hassan II des spécialités. Laâyoune - MAROC

20 AVR. 2023

Casablanca le :

FACTURE N° : 13-04/23

NOM : BENAGHMI R

PRÉNOM : YOUSSEF

Consultation CS 300 DH

Ex Fo + RA/Cycloplegique K10 100 DH

Pharmacie :

TOTAL : 400 DH

400 DH

Dr EL BARDAI Dafir

I.C.E : 001862826000041

I.N.P : 091048249

IFU : 40700165

Patente : 35713031

CNSS : 6892708

Docteur Dafir
OPHTALMOLOGISTE
219, Bd Zerkouni Res. El Bardai
Maârif - CASABLANCA
Tél: 05 22 94 95 39 / 06 61 17 72 01

219. Bd Zerkouni Résidence EL BARDAI - Maârif Casablanca
Tel : 05 22 94 95 39 - Urgences : 06 61 17 72 01